

Veille politico-juridique

Niveau national :

République centrafricaine : Remaniement gouvernemental après l'investiture du Président Touadéra.....	2
Tchad : Poursuite des consultations sur le projet de Code pastoral.....	3
Cameroun : Mise en place de l'interprofession bovin viande.....	3

Veille documentaire & scientifique

Niveau régional :

Une nouvelle étude sur le néo-pastoralisme au Nord-Cameroun et au Tchad.....	4
Bassin du Lac Tchad : le pastoralisme au coeur des débats sur le climat, la paix et la sécurité.....	5
Deux études en cours pour éclairer les dynamiques pastorales transfrontalières.....	6

Niveau national :

Tchad : Parution de l'ouvrage « Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements - territoires sahéliens et soudaniens en transition ».....	7
Cameroun : Réalisation d'une étude sur sécurisation du bétail dans le Nord.....	7

Niveau international : Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux : une mobilisation régionale en marche.....	9
--	---

Veille sur les accords sociaux et les conflits

Niveau régional :

Transhumance transfrontalière : dialogue entre Cameroun et Centrafrique à Kette.....	11
Cameroun et Tchad : des ateliers multi-acteurs pour renforcer la gouvernance pastorale.....	12
Un atelier de dialogue dans la ville frontalière d'Am Dafock (RCA-Soudan) dans un contexte local très conflictuel.....	12

Niveau national :

Tensions multiformes dans le Sud-Ouest du Soudan.....	13
Tchad : De nouvelles initiatives en faveur de la gouvernance pastorale et de la cohésion sociale.....	13

L'observatoire de l'action régionale Borderlands

Dans le cadre de l'action régionale Borderlands – Afrique centrale (2024–2028), financée par l'Union européenne, un observatoire est développé afin de produire, structurer et partager des informations sur les dynamiques aux frontières entre la République centrafricaine, le Tchad, le Cameroun et le Soudan. Il s'appuie sur un dispositif de veille régulière, fondé sur le croisement de données de terrain, d'analyses et de contributions des partenaires, permettant de mieux comprendre les interactions entre pastoralisme, ressources naturelles et conservation, ainsi que leurs évolutions dans le temps. L'observatoire vise ainsi à renforcer la lisibilité des dynamiques en cours, à valoriser les connaissances existantes et à faciliter leur partage entre acteurs.

Ce bulletin trimestriel s'inscrit dans ce cadre et propose une synthèse des principales informations et tendances observées sur la période, partagées par les points focaux nationaux, les opérateurs de terrain et les partenaires institutionnels nationaux de l'action régionale Borderlands, afin d'éclairer les acteurs et de soutenir le dialogue et la prise de décision.

Une plateforme dédiée

Retrouvez en ligne l'ensemble des ressources de l'observatoire sur la plateforme documentaire, cartographique et analytique qui donne accès, en continu, aux données de veille, analyses, cartes et ressources bibliographiques sur les dynamiques aux frontières au Tchad, en République centrafricaine, au Cameroun et au Soudan.

➤ www.observatoire-borderlands.org



VEILLE politico-juridique


NIVEAU NATIONAL

République centrafricaine : Remaniement gouvernemental après l'investiture du Président Touadéra



Un mois après son investiture pour un troisième mandat, le président Faustin-Archange Touadéra a nommé un nouveau gouvernement, le jeudi 21 mai, gouvernement conduit par le **premier ministre Félix Moloua, reconduit au poste qu'il occupe depuis 2022**. Si le nouveau gouvernement s'inscrit globalement dans la continuité du précédent, on peut noter quelques **évolutions notamment dans les secteurs concernant le programme Borderlands** :

- La nomination d'un **nouveau ministre en charge de l'élevage et de la santé animale, Amadou Bi Aliou** : celui-ci avait déjà occupé ces mêmes fonctions en 2019 et 2020 dans le cadre du gouvernement de Firmin Ngrebada, nommé à la suite des accords de Khartoum auxquels il a pris une part active. Il représentait l'UPC de Ali Darassa.
- L'ancien Ministre en charge de l'élevage, Hassan Bouba, devient ministre en charge de l'urbanisme, de la Réforme foncière, de la Ville et de l'Habitat.
- La nomination d'un **nouveau ministre de l'Agriculture et du Développement rural, le Professeur Emmanuel Mbetid Bessane**. Détenteur d'un HDR en Sciences Economiques (Université Lille 1) et un Doctorat en Economie Rurale de l'Institut National Polytechnique / Ecole Nationale Supérieure Agronomique de Toulouse, il a été

directeur du Laboratoire d'Economie Rurale et de Sécurité Alimentaire (LERSA) et enseignant-chercheur en Sciences Economiques à l'Université de Bangui. Il a beaucoup travaillé ces dernières années sur les enjeux de résiliences de populations rurales face aux crises, et a notamment conduit des recherches sur l'économie et à la gestion des exploitations agricoles familiales dans les savanes cotonnières de Centrafrique

Du côté du secteur des Eaux et forêts, le Ministère change de nom et devient **"Ministère de l'économie forestière, des ressources fauniques et aquatiques"**. La fonction reste occupée par **M. Gervais Mbata**, juriste de formation et ancien secrétaire permanent du Groupe d'action contre le blanchiment d'argent en Afrique centrale (GABAC).

Un 1er conseil des ministres s'est tenu le 4 juin. "Concernant les priorités de la VII^e République, le Président a mis l'accent sur la consolidation de la paix et de la sécurité, le renforcement de l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire, le développement économique, la création d'emplois pour les jeunes, la modernisation de l'agriculture et la transition numérique. Le Chef de l'État a également insisté sur l'amélioration de l'accès à l'eau potable, à l'électricité, à la santé et à l'éducation."

Tchad : Poursuite des consultations sur le projet de Code pastoral



Du 17 au 19 juin, le ministère de l'Élevage et de la Production animale a organisé à Ndjaména un **atelier national de relecture du projet de Code pastoral**, réunissant les cadres du ministère et de ses institutions de tutelle, ainsi que des représentants des ministères de l'Environnement et de l'Agriculture, des autorités provinciales, des chefs traditionnels, des parlementaires et des responsables d'institutions publiques. Cette rencontre s'inscrit dans la continuité des consultations zonales menées au début de l'année 2026 à travers le pays afin de finaliser un texte destiné à doter le Tchad d'un cadre juridique moderne encadrant le pastoralisme. Le futur Code vise à **mieux organiser la mobilité des éleveurs, prévenir les**

conflits liés à l'accès aux ressources naturelles et combler le vide juridique laissé par une législation datant de 1959, devenue inadaptée aux transformations qu'a connues le pastoralisme depuis lors.

Le gouvernement espère prochainement soumettre ce projet à l'Assemblée nationale pour examen. En 2025, ce projet avait suscité des controverses. En septembre 2025, l'atelier zonal prévu dans le sud du pays pour réviser ledit Code avait été boycotté par l'Église catholique qui jugeait le texte « déséquilibré » car trop favorable aux éleveurs et appelait aussi à l'élaboration d'un Code agricole.

➤ [Accéder à l'article en ligne](#)

Cameroun : Mise en place de l'interprofession bovin viande



L'Assemblée Générale Constitutive de l'Organisation Interprofessionnelle de la chaîne de valeur Bovin Viande du Cameroun (OI-BOVICAM) s'est tenue les 2 et 3 juillet 2026 en présence de représentants des producteurs, transformateurs, et commerçants de la filière. Les travaux étaient présidés par Dr ONDOUA ZANG Jean Paul, Directeur des Productions et des Industries Animales, Représentant le Ministre de l'Elevage, des Pêches et des Industries Animales.

Cette assemblée est l'aboutissement d'un processus accompagné depuis plus de 2 ans par la FAO dans le cadre du Projet de Développement des Chaînes de Valeur de l'Élevage et de la Pisciculture (PD-CVEP) du Gouvernement camerounais, financé par la Banque africaine de développement (BAD) :

- **février 2024** : un voyage d'étude au Bénin a permis aux acteurs de la filière camerounaise de s'inspirer de l'approche de structuration participative et inclusive des interprofessions ;
- **juillet 2024** : deux études structurantes ont été

réalisées, l'une consacrée au **diagnostic de la chaîne de valeur bovin viande**, l'autre à la **cartographie des acteurs** intervenant dans les établissements de transformation de la viande bovine ;

- **février 2025** : un premier **atelier de sensibilisation et de concertation** a permis de définir les axes stratégiques de la démarche ;
- **décembre 2025** : un noyau d'acteurs a été constitué afin de conduire le **processus de transition, conformément aux orientations de la loi n°2021/023** du 16 décembre 2021 régissant les organisations interprofessionnelles au Cameroun.

À l'issue de l'Assemblée générale, les délégués ont décidé, à l'unanimité, de créer l'OI-BOVICAM, dont le siège est fixé à Ngaoundéré, dans le département de la Vina (région de l'Adamaoua). Ils ont également adopté les statuts et le règlement intérieur de l'organisation, procédé à l'élection des membres du Bureau exécutif et chargé celui-ci d'engager les formalités légales nécessaires à la déclaration officielle de l'interprofession. [Accéder au document](#)



VEILLE documentaire & scientifique

NIVEAU RÉGIONAL



Une nouvelle étude sur le néo-pastoralisme au Nord-Cameroun et au Tchad

Dans le cadre du Programme d'appui l'intégration régionale et à l'investissement en Afrique Centrale (PAIRIAC), financé par l'Union Européenne, la Wildlife Conservation Society (WCS) a commandé une étude à GIST Research sur **l'économie politique du « néo-pastoralisme » dans le nord du Cameroun et au Tchad**. L'objectif principal de ce travail était d'étudier les logiques d'acteurs, leurs motivations, leurs pratiques et interactions, afin de formuler des recommandations opérationnelles pour **atténuer les impacts négatifs potentiels du néo-pastoralisme sur la gouvernance des aires protégées**.

Dans la lignée des travaux de Cécile Petitdemange et Chloé Violon¹, l'étude contribue aussi à **questionner la notion de néo-pastoralisme en lui préférant celle de néo-élevage**. Cette perspective permet de mieux comprendre comment des acteurs s'insèrent dans une logique d'investissement souvent parallèle aux modèles socio-économiques intégrés du pastoralisme traditionnel. Elle nuance également les griefs attachés au terme « néo-pastoral », souvent associé à des pratiques de coercition. L'un des constats de l'étude est que les évolutions et la densification du marché du bétail dans des espaces de conflits sociaux génèrent des risques dont les nouveaux acteurs (investisseurs et opérateurs) se protègent tout autant qu'ils les alimentent.

Sur la base d'entretiens menés lors de missions de terrain au Tchad et au Cameroun, l'étude a permis d'identifier une **grande diversité d'acteurs impliqués dans l'économie politique du néo-élevage**, que l'on peut classer dans trois catégories.

1. A l'échelon stratégique, se trouvent les propriétaires de troupeaux déléguant leur gestion à des bergers. Souvent issus des élites économiques, politiques et militaires - locales ou nationales -, ces acteurs investissent dans le bétail pour des raisons

diverses : opportunités d'enrichissement dans un contexte de demande croissante de viande, sécurisation voire dissimulation de capital, consolidation d'une base politique/électorale locale, etc.

2. A l'échelon intermédiaire, se trouve l'écosystème des intermédiaires commerciaux, administratifs ou traditionnels, impliqués dans des tâches de facilitation et d'intermédiation. L'étude suggère que ce niveau intermédiaire constitue un maillon décisif, à la fois dans le contournement de régulations et pour de possibles actions de médiation.

3. A l'échelon local (ou opérationnel), de nouveaux profils émergent, dont des employés occasionnels, souvent précarisés et attirés par l'effet d'opportunité que représentent des emplois de court-terme et aux paiements plus attractifs que d'autres activités agricoles ou pastorales plus traditionnelles.

Sur le terrain, le néo-pastoralisme favorise l'émergence de **systèmes de pouvoir parallèles susceptibles de concurrencer les cadres de gouvernance existants**, par ailleurs peu formalisés et souvent remis en question. Il contribue aussi à exacerber la **concurrence pour l'usage des infrastructures, du foncier et des voies de passage utilisés par les troupeaux**. L'étude analyse aussi l'impact plus précis sur les aires protégées, soulignant notamment les défis que représentent le mode de fonctionnement décentralisé du « néo-élevage », ainsi que l'expérience limitée de certains nouveaux bergers.

WCS prévoit d'organiser un séminaire de dissémination de l'étude, dont la date sera communiquée à l'ensemble des parties prenantes du programme Borderlands.

1. Etude présentée dans le bulletin de veille n°1-2 d'avril 2026 (p. 6) : "Etude diagnostique Néo-élevage et reconfigurations socioéconomiques dans le Mayo-Kebbi", GIZ, janvier 2025.

Bassin du Lac Tchad : le pastoralisme au cœur des débats sur le climat, la paix et la sécurité

Les 23 et 24 juin 2026 a eu lieu à N'Djamena un colloque international portant sur le Nexus Climat-Paix et Sécurité dans le bassin du Lac Tchad. Lors de ce colloque, un panel spécifique a mis à la discussion les enjeux liés à la transhumance, à la migration climatique et à la cohésion sociale. En particulier, le Docteur Pabamé Sougnabé a fait une intervention sur le thème suivant : **Gestion pacifique des espaces partagés : défi de cohabitation entre aires protégées et pastoralisme**. L'intervention traitait de l'enjeu central suivant : **Comment concilier la protection des écosystèmes et la survie des systèmes pastoraux ?**

Dans le cadre de cette intervention, le Dr Sougnabé mettait en exergue trois **facteurs de tensions principaux** :

- la **compétition autour des ressources vitales** (eau, pâturage),
- l'**asymétrie de pouvoir** entre institutions de conservation (avec appui étatique et financier) et les communautés pastorales,
- la **mauvaise matérialisation des limites des parcs**.

Par ailleurs, certaines problématiques spécifiques apparaissent comme des objets de **crises récurrentes entre pasteurs et gestionnaires des parcs** :

- Les **amendes infligées aux éleveurs** qui violeraient les limites des aires protégées, voire des saisies d'animaux,

- la **transmission de maladies entre faunes sauvages et bétail**,
- des **empoisonnements et tueries d'animaux sauvages par les éleveurs** après les attaques du bétail.

Au-delà de ces constats, l'intervention proposait des **leviers pour favoriser une coexistence pacifique entre pasteurs et gestionnaires de parc**, et pour sortir de l'impasse répressive et reconnaître le pastoralisme comme une opportunité de gestion écologique :

- La **planification spatiale négociée** et le zonage avec la mise en place de zones tampons avec possibilité de pâturage selon des périodes et des quotas précis, ainsi que le balisage des couloirs de passage garantis par la loi,
- la mise en place d'**infrastructures pastorales à la périphérie des parcs** (forages, mares aménagées), et le subventionnement des **banques d'aliments pour bétail** (cultures fourragères) dans les zones d'accueil des transhumants,
- la mise en place de **mécanismes de gouvernance inclusive**, via notamment la mise en place de comités de gestion paritaires des aires protégées pour co-définir des règles d'accès et des chartes locales pour des accès exceptionnels en période de sécheresse et engagement des pasteurs dans la lutte contre le braconnage et des feux de brousse.

[▼ Accéder au lien](#)



Deux études en cours pour éclairer les dynamiques pastorales transfrontalières

Conformément au mandat confié à IRAM et GIST, deux premières études ont été lancées en avril 2026 dans le cadre du projet Borderlands. Leurs termes de référence ont été élaborés de manière concertée avec les partenaires du projet (Délégations de l'Union européenne des quatre pays, Concordis, Humanitarian Dialogue, ministères en charge de l'élevage et gestionnaires d'aires protégées). Les missions de terrain se sont déroulées entre mai et juin 2026.

1. Cartographie sociale des groupes d'éleveurs entre la RCA, le Tchad et le Cameroun

Cette étude vise à mieux comprendre la diversité des groupes d'éleveurs, leurs trajectoires de mobilité et leurs modes d'organisation.

Les équipes nationales se sont rendues :

- **au Cameroun**, dans les régions du Nord (Garoua, Touboro, Mbaïboun) et de l'Adamaoua (Ngaoui et Djohong, département du Mbéré), où des échanges ont été conduits avec différents groupes d'éleveurs, permettant d'identifier **12 groupes qui feront l'objet d'analyses approfondies**
- **en République centrafricaine**, dans l'Ouham (notamment la commune de Nana-Bakassa) et la Lim-Pendé. Les contraintes sécuritaires n'ont pas permis de se rendre à Markounda, mais **14 groupes d'éleveurs** ont pu être identifiés
- **au Tchad**, dans les provinces du Logone Occidental (Moundou) et du Logone Oriental (Bessao, Doba, Larmanaye, Lombogo et Baïbokoum), où les enquêtes ont permis d'identifier **31 groupes d'éleveurs**.

2. Impact de la crise au Soudan sur les dynamiques pastorales régionales

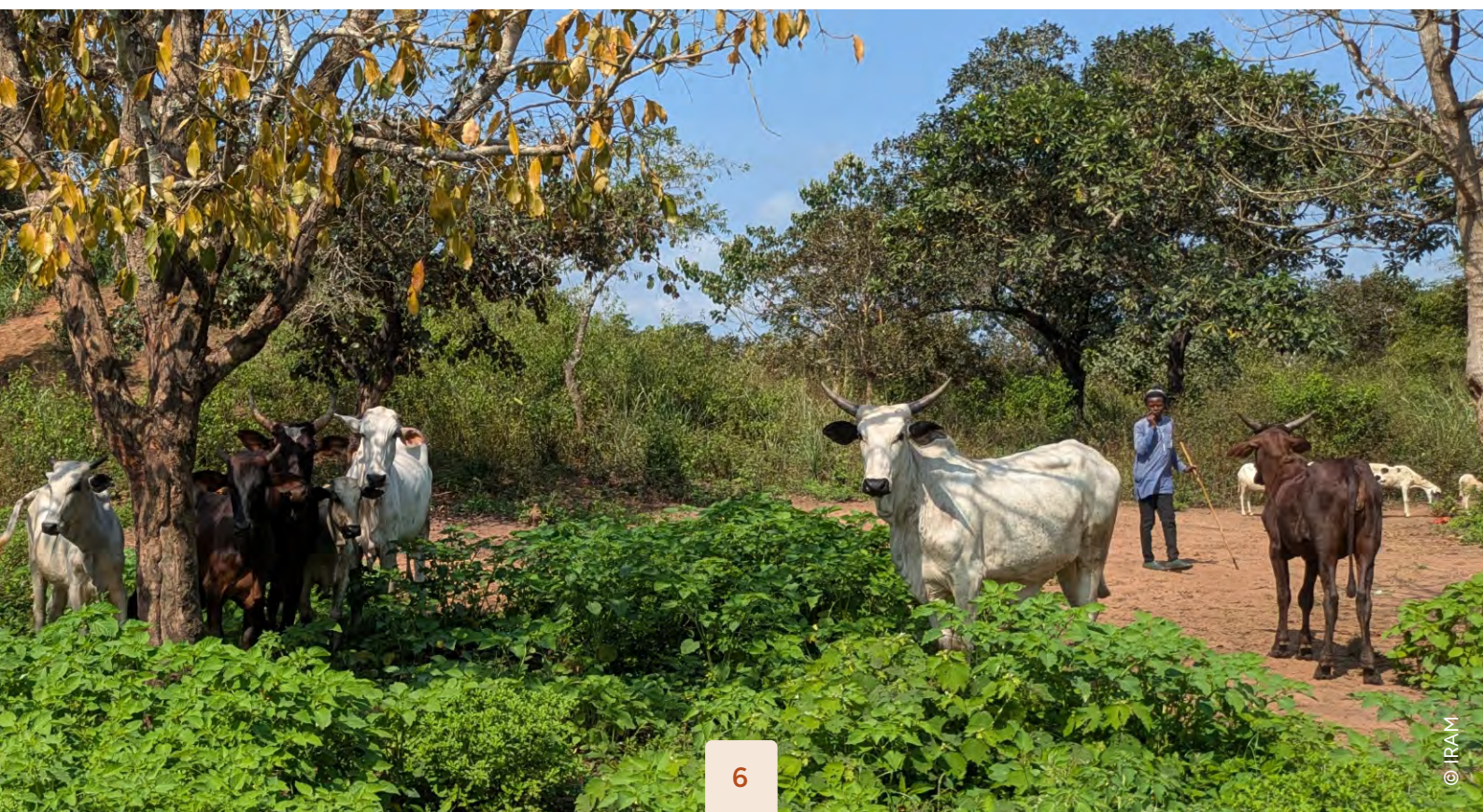
Cette étude analyse les effets de la crise soudanaise sur les mobilités pastorales et les territoires frontaliers.

Les enquêtes de terrain ont été réalisées :

- **en République centrafricaine**, à Birao et le long de l'axe Birao–Am Dafock, certains déplacements ayant dû être annulés en raison de la situation sécuritaire
- **au Tchad**, dans les provinces du Sila (Goz Beïda) et du Salamat (Am Timan et aire protégée de Zakouma)
- **au Soudan**, où des entretiens à distance sont actuellement conduits par un chercheur soudanais.

Les données recueillies font désormais l'objet d'une analyse comparative entre les différents pays. Les premiers projets de rapport sont attendus en septembre 2026.

Les travaux bénéficient de l'appui des Délégations de l'Union européenne, de Concordis et de HD. Pour chacune des deux études, un comité scientifique réunissant des chercheurs du Nord et du Sud a été mis en place. Réuni une première fois pour examiner les termes de référence, il se réunira à nouveau afin de discuter des premiers résultats et des projets de rapport.



NIVEAU NATIONAL



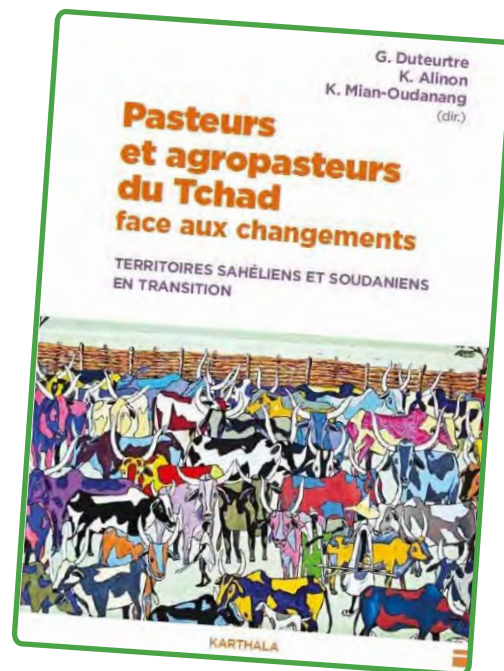
Tchad : Parution de l'ouvrage « Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements - territoires sahéliens et soudaniens en transition »



Publié le 23 juin 2026 aux éditions Karthala, sous la direction de Guillaume Duteurtre, Koffi Alinon et Koussou Mian-Oudanang, l'ouvrage « Pasteurs et agropasteurs du Tchad face aux changements – Territoires sahéliens et soudaniens en transition » rassemble les **contributions d'une soixantaine de chercheurs et praticiens autour des transformations contemporaines du pastoralisme tchadien.**

Cet ouvrage collectif analyse les facteurs à l'origine de la **croissance du cheptel, les profondes transformations des pratiques pastorales et des règles d'accès aux ressources**, ainsi que les **recompositions des territoires sahéliens et soudaniens sous l'effet de l'extension des cultures, des aléas climatiques, de l'insécurité et des évolutions des écosystèmes.** Il examine également les enjeux d'aménagement qui en découlent et discute leurs **implications pour les politiques publiques et les interventions de développement.**

[Accéder au document](#)



Cameroun : Réalisation d'une étude sur sécurisation du bétail dans le Nord



Lors de sa 74^e session, le Conseil d'administration de la **Caisse de Développement de l'Élevage pour le Nord (CDEN)** a décidé de lancer une étude consacrée à la sécurisation du bétail.

Pilier de l'économie des régions septentrionales, **l'élevage est confronté à une insécurité persistante.** Après les attaques des coupeurs de route dans les années 1990, la filière subit aujourd'hui les effets des exactions de Boko Haram et des enlèvements d'éleveurs, entraînant **d'importantes pertes de cheptel et fragilisant durablement les moyens d'existence des populations.**

Réalisée par un cabinet qui sera prochainement sélectionné, l'étude analysera **l'ampleur du phénomène de vol de bétail, ses impacts sur le secteur de l'élevage, les dispositifs de prévention et de lutte existants, ainsi que les mesures susceptibles de renforcer durablement la sécurité du bétail et des éleveurs dans les régions concernées.**

Les résultats de cette étude feront l'objet d'une présentation dans un prochain bulletin de veille dès que le rapport sera rendu public.



Ressources documentaires complémentaires

Tchad : le FIDA publie l'évaluation de sa stratégie pays (2013-2024)

Cette évaluation indépendante dresse un bilan de douze années d'intervention du FIDA au Tchad et formule des recommandations pour la prochaine stratégie de pays, notamment en matière de résilience, de pastoralisme, de gouvernance et d'appui aux organisations paysannes.

[↗ Accéder au document](#)

Tchad, Cameroun, RCA : l'essor des enlèvements contre rançon dans les zones frontalières

Ce rapport publié en mai 2026 par l'Institute for Security Studies (ISS) analyse la montée des enlèvements contre rançon au Tchad et dans les régions frontalières avec le Cameroun et la RCA. Il examine les facteurs de cette criminalité transfrontalière, ses impacts sur les populations rurales et formule des recommandations pour renforcer la prévention et la coopération régionale.

[↗ Accéder au document](#)

Pastoralisme en Afrique de l'Ouest : un levier de paix et de résilience face aux crises ?

Cette note d'analyse produite en octobre 2025 par IPIS examine les effets conjugués de l'insécurité, du changement climatique et des tensions régionales sur le pastoralisme en Afrique de l'Ouest. Elle défend l'idée qu'un pastoralisme mieux soutenu et mieux intégré aux politiques publiques peut contribuer à la paix, au développement rural et à la sécurité alimentaire.

[↗ Accéder au document](#)

Crédits carbone et aires protégées en Afrique centrale : les enseignements de l'expérience de Chinko en République centrafricaine

Cette note de capitalisation de septembre 2025 analyse l'expérience de l'Aire de conservation de Chinko, première aire protégée d'Afrique centrale à avoir commercialisé des crédits carbone sur le marché volontaire. Elle présente les étapes du projet, les mécanismes de gouvernance mis en place et les conditions nécessaires pour mobiliser les crédits carbone comme source durable de financement des aires protégées.

[↗ Accéder au document](#)

L'approche TANGO : un outil pour une transhumance apaisée autour des aires protégées

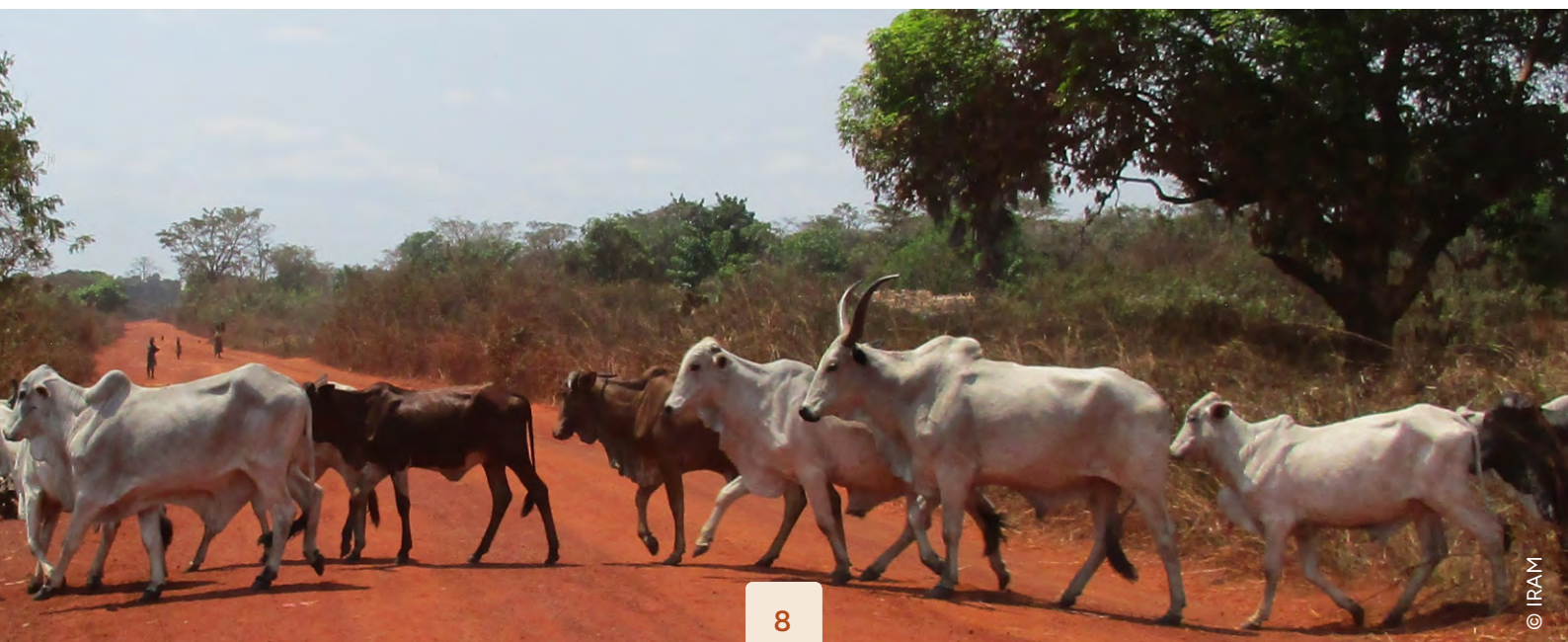
Cette note technique capitalise l'expérience de l'approche TANGO, développée à Chinko (RCA) puis adaptée dans plusieurs aires protégées d'Afrique centrale. Fondée sur la prévention, le dialogue avec les communautés pastorales, la collecte d'informations et une réponse graduée aux incidents, elle montre qu'il est possible de réduire pacifiquement les conflits liés à la transhumance, sous réserve de disposer d'une gouvernance, de moyens logistiques et d'un dispositif institutionnel solides.

[↗ Accéder au document](#)

Des ailes ou des sabots : repenser la transhumance à l'image des migrations naturelles

Dans cet article, le Dr Junaidu Maina, ancien responsable de l'OMSA, compare les migrations animales et la transhumance, deux formes de mobilité indispensables à l'équilibre des écosystèmes. Il plaide pour une meilleure gouvernance de la mobilité pastorale afin d'en faire un levier de résilience plutôt qu'une source de tensions.

[↗ Accéder au lien](#)



NIVEAU INTERNATIONAL



Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux : une mobilisation régionale en marche

Au Tchad, les Journées du pastoralisme mettent la recherche au service des politiques publiques

Les 9 et 10 juin 2026, le CIRAD, l'Institut français du Tchad (IFT) et la Direction du développement pastoral du ministère de l'Élevage et de la Production animale ont organisé à N'Djamena les Journées du pastoralisme.

Chercheurs, administrations, organisations d'éleveurs et partenaires techniques y ont échangé sur les grands **défis du pastoralisme au Tchad : mobilité des**

troupeaux, gouvernance des ressources, adaptation au changement climatique et valorisation des résultats de la recherche. Organisée dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux, cette rencontre a également favorisé le **dialogue entre science et décision publique** afin d'accompagner l'élaboration de politiques pastorales mieux adaptées aux réalités des territoires.

[↗ Accéder au lien](#)

Garoua accueille le lancement officiel de l'Année internationale des parcours et des pasteurs et de la campagne « Mobility Matters » pour l'Afrique centrale et de l'Ouest

Le 26 juin 2026, Garoua (Cameroun) a accueilli le lancement officiel de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux et de la campagne « Mobility Matters » pour l'Afrique centrale et de l'Ouest. Organisé en marge de la **4e édition du forum transfrontalier EGGOU GOL** (« transhumance » en fulfulde), une initiative portée par la GIZ qui s'est progressivement imposée comme un espace régional de dialogue multi-acteurs sur la mobilité pastorale et la gestion concertée des ressources naturelles dans les zones transfrontalières, l'atelier a réuni des **représentants des organisations pastorales, des autorités publiques, des partenaires techniques et financiers ainsi que des délégations du Cameroun, du Tchad, du Nigeria et de la République centrafricaine.**

Les échanges ont marqué le lancement régional de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux en réaffirmant la volonté des acteurs de **mieux faire connaître les réalités du pastoralisme mobile et de renforcer sa reconnaissance dans les politiques publiques.** La campagne « Mobility Matters » a été présentée comme un outil de sensibilisation destiné à **promouvoir une image plus juste du pastoralisme et à valoriser sa contribution au développement durable.**

Les participants ont également appelé à renforcer la coopération régionale, les partenariats entre acteurs et les actions de plaidoyer afin d'accompagner les initiatives qui seront déployées tout au long de l'Année internationale. [↗ Accéder au document](#)

Les organisations pastorales d'Afrique de l'Ouest et du Centre réunies à Abidjan

Du 30 juin au 3 juillet 2026, Abidjan a accueilli le **Rassemblement des pasteurs d'Afrique de l'Ouest et du Centre**, organisé dans le cadre de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux. Cette rencontre a réuni des représentants des organisations pastorales, des États, des institutions régionales et des partenaires techniques afin de porter une voix commune sur les enjeux du pastoralisme mobile en Afrique.

Les échanges ont mis en avant le **rôle essentiel de la mobilité pastorale pour la sécurité alimentaire, l'adaptation au changement climatique, la préservation des ressources naturelles et la cohésion des territoires.** Les participants ont également attiré l'attention sur les défis persistants auxquels sont confrontés les éleveurs : pression foncière, fermeture des couloirs de transhumance, insécurité, conflits d'usage et insuffisance des services et infrastructures pastorales. [↗ Accéder au lien](#)

Une dynamique régionale tournée vers les échéances internationales : Rassemblement mondial des pasteurs et COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification en Mongolie

Ces trois rencontres illustrent la montée en puissance de la mobilisation autour de l'Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux en Afrique centrale et de l'Ouest. Elles ont permis de partager les connaissances, de construire des priorités communes et de formuler des recommandations qui alimenteront

les débats du **Rassemblement mondial des pasteurs** ainsi que les discussions de la **COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD)**, prévus en août 2026, à **Oulan-Bator, Mongolie**.



Août 2026 : Rassemblement mondial des pasteurs et COP17 en Mongolie

Rassemblement mondial des pasteurs 10 au 15 août 2026

10–13 août : Visites de terrain et ateliers thématiques

Visites de sites pastoraux, échanges entre pasteurs des différentes régions du monde, ateliers thématiques sur la mobilité pastorale, la gouvernance des parcours, les droits fonciers, le rôle des femmes et des jeunes, l'adaptation au changement climatique, les politiques publiques en faveur du pastoralisme.

14–15 août : Conférence mondiale à Oulan-Bator

Les séances plénières prévues dans le cadre de la conférence ont pour objectifs de :

- présenter les conclusions des rencontres régionales organisées tout au long de l'année 2026 ;
- adopter une Déclaration mondiale des pasteurs ;
- élaborer un document de recommandations politiques destiné aux gouvernements et aux organisations internationales ;
- préparer les messages qui seront portés lors de la COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification (CNULD).

[↗ Accéder au lien](#)

COP17 de la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification - 17 au 28 août 2026

Pour la première fois, la Conférence des Parties à la Convention des Nations unies sur la lutte contre la désertification consacrera **une journée thématique entière aux parcours et aux communautés pastorales** – « Land and People Day ». Cette journée comprendra notamment un **Dialogue ministériel sur la restauration des parcours et le bien-être des communautés pastorales**, ainsi qu'un **High-Level Event on Rangelands**.

Ces rendez-vous mettront l'accent sur le développement de partenariats en faveur de la restauration des parcours, une meilleure intégration des droits, des savoirs et des pratiques des communautés pastorales dans les politiques publiques, ainsi que sur la mobilisation de financements pour soutenir la gestion durable des parcours et les initiatives portées par les communautés locales.

[↗ Accéder au lien](#)

Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse et Année internationale des parcours et des éleveurs pastoraux

À l'occasion de la **Journée mondiale de lutte contre la désertification et la sécheresse**, célébrée le 17 juin et placée en 2026 sous le thème « **Parcours pastoraux : Reconnaître. Respecter. Restaurer.** », le Comité scientifique français de la désertification (CSFD) met à disposition une sélection de ressources documentaires consacrées au pastoralisme, à ses enjeux et à sa contribution à la gestion durable des parcours.

[↗ Accéder au lien](#)



RANGELANDS DESERTIFICATION
RECOGNIZE
RESPECT
RESTORE 17 JUNE 2026

VEILLE sur les accords sociaux et les conflits

NIVEAU RÉGIONAL



Transhumance transfrontalière : dialogue entre Cameroun et Centrafrique à Kette

Le 29 mai 2026, une rencontre de dialogue s'est tenue à la sous-préfecture de Kette (Cameroun), localité située à 47 km de la frontière centrafricaine. Organisée à l'initiative de la direction régionale de l'élevage et de la santé animale de RCA, avec l'appui du Centre pour le Dialogue Humanitaire (CDH) et sur financement de l'Union Européenne, cette réunion a réuni des représentants des deux pays : sous-préfets de Kette et de Gamboula, directeur régional de l'élevage de RCA, forces de l'ordre (gendarmerie, police, forces de défense camerounaise), chef coutumier de Kette, éleveurs, responsables de marchés à bétail et représentants de la FNEC.

L'enjeu central était la **gestion de la transhumance transfrontalière, source récurrente de tensions**, en particulier au niveau du couloir de Noufou qui longe Gbitchi à Gamboula et sur lequel passe des éleveurs camerounais et non-camerounais pendant la période de transhumance. Certaines problématiques ont été abordées notamment les **couloirs de passage non-sécurisés**, la présence de **groupes armés** dans la zone de Noufou, les **vols de bétail**, la **taxation abusive**

exercée par certains représentants de la FNEC, et **l'insuffisance des contrôles sanitaires et documentaires des animaux**.

Les échanges ont abouti à plusieurs engagements concrets : identification et partage des couloirs de passage officiels entre les deux États, renforcement du suivi des éleveurs et des animaux, obligation des carnets de vaccination et renforcement de la sensibilisation sur la santé animale, mise en place d'un registre des éleveurs et animaux non-camerounais transitant par le Cameroun, interdiction de traversée nocturne au-delà de 18h, intensification des contrôles au niveau des marchés à bétail, et clarification des compétences en matière de taxation. Le général des 3R, présent à Noufou, a par ailleurs promis neutralité et facilitation dans les conflits entre éleveurs et agriculteurs. Un répertoire téléphonique commun des autorités des deux pays a été constitué pour assurer un suivi opérationnel. Une réunion de suivi est déjà prévue pour consolider ces avancées et élaborer un plan d'action commun.



Témoignage de M. Mathieu Pekside, Directeur régional de l'élevage et de la santé animale en République centrafricaine :

« Je tiens à remercier le Président de la République centrafricaine, son gouvernement, particulièrement son Excellence Hamadou Bi Aliou, Ministre de l'Élevage et de la Santé animale, ainsi que le gouvernement camerounais et en particulier le sous-préfet de Kette qui nous a facilité la mission. Je tiens à remercier L'UE qui, à travers CDH, a mis à notre disposition les moyens nécessaires pour la réussite de cette rencontre transfrontalière.

Ce qu'il faut surtout retenir de cette mission, c'est qu'elle permettra à nos deux pays de mutualiser leurs efforts et leurs moyens pour une transhumance transfrontalière apaisée.

Cette mission a été très utile non seulement pour moi en ma qualité de directeur régional de l'Élevage et de la Santé Animale de la Région n°2 de la République Centrafricaine, mais aussi pour les partenaires qui nous accompagnent et pour

nos deux pays, car non seulement elle ouvre la voie d'une bonne collaboration et communication entre les parties prenantes, mais aussi et surtout nous permet de sécuriser la transhumance, les éleveurs et leurs bétails sans oublier les aspects d'amélioration de nos recettes fiscales.

Les répertoires, le comité transfrontalier de suivi des recommandations mis place vont nous permettre de veiller sur le respect des engagements pris de deux côtés.

Mon mot de la fin c'est que je me réjouis de l'écho que cette mission peut avoir pour informer l'opinion nationale et sous-régionale sur les activités que nous menons sur le terrain pour le retour définitif de la paix et de la sécurité dans notre zone.

Nous voulons prochainement élargir l'activité au niveau régional avec l'appui de nos partenaires techniques et financiers. »

Cameroun et Tchad : des ateliers multi-acteurs pour renforcer la gouvernance pastorale

Dans le cadre du Projet régional d'appui au pastoralisme et à la commercialisation du bétail dans les territoires transfrontaliers Cameroun–Nigeria–Tchad (PASCO), trois **ateliers interacteurs sur la pratique du droit agropastoral et commercial** se sont tenus en juin 2026 à Maroua et Garoua (Cameroun) ainsi qu'à Pala (Tchad). Ils ont réuni éleveurs, commerçants, autorités administratives, collectivités territoriales, services techniques, douanes et forces de sécurité afin d'analyser les principaux défis liés à la mobilité pastorale et à la commercialisation du bétail. Ces ateliers mettent en discussion les contenus de textes et réglementations et les pratiques des acteurs. Ils ont pour objectifs de renforcer la connaissance des textes en vigueur et de nourrir leur actualisation via la confrontation aux conditions et réalités de leur application.

À partir de cas concrets, les participants ont travaillé sur les litiges et conflits liés à l'occupation des espaces pastoraux, la gestion des ressources, le vol

de bétail, le fonctionnement des marchés, le déficit de concertation entre acteurs et le rôle des intermédiaires commerciaux. Les échanges ont débouché sur des engagements par groupes d'acteurs et des recommandations en faveur de la **sécurisation des pistes à bétail, du renforcement des cadres de concertation, de la modernisation des marchés, de la traçabilité des transactions et de l'actualisation des textes réglementaires**.

Les feuilles de route élaborées par les participants prévoient notamment le balisage des couloirs de transhumance et des routes de convois et commercialisation du bétail, la redynamisation des comités de gestion des marchés à bétail et des commissions de prévention des conflits, le renforcement de la sensibilisation des acteurs aux textes en vigueur, ainsi que des investissements en faveur des infrastructures pastorales et des mécanismes de gouvernance locale.

[↗ Accéder aux documents](#)

Un atelier de dialogue dans la ville frontalière d'Am Dafock (RCA-Soudan) ...

Du 18 au 21 juin s'est tenu un **dialogue transfrontalier entre acteurs impliqués dans la transhumance à Am Dafock, ville frontalière entre la République centrafricaine et le Soudan**. Organisé avec l'appui de Concordis, l'atelier a regroupé des délégations soudanaise et centrafricaine, conduites respectivement par un représentant du Nizira des Ta'isha et des représentants du préfets de la Vakaga (dont le sultan de Birao). Parmi les 77 participants, on comptait des représentants des autorités administratives et traditionnelles, des membres des conseils des anciens et des comités de paix ainsi que des groupes de conseil.

Les participants ont fait un **point d'étape sur l'application de l'accord d'Am Dafock, signé en octobre** après une série d'incidents dans les semaines précédentes. Ils ont agréé des **recommandations sur les modalités du paiement du prix de sang (« diya »)**, identifié comme le principal défi dans la mise en œuvre du texte, à la suite d'un conflit ayant fait au moins 35 morts des deux côtés : une annexe à l'accord fixe désormais les délais de paiement, désigne les responsables de sa mise en œuvre et scelle les engagements par un serment sur le Coran. L'atelier a également permis l'adoption d'un **Acte d'Engagement sur la transhumance transfrontalière apaisée**, aux termes duquel les éleveurs soudanais s'engagent notamment à transhumer sans arme ni tenue militaire, à dénoncer les jeunes bandits et à payer les taxes en vigueur ; les agriculteurs centrafricains à respecter le zonage, à ne pas voler le

bétail et à ne pas se faire justice eux-mêmes ; et les autorités des deux pays à encadrer les séjours, l'enregistrement des éleveurs, le respect des couloirs et l'accès aux services vétérinaires et sociaux.

... dans un contexte local très conflictuel

Alors que se déroulait l'atelier d'Am Dafock, un éleveur transhumant venu du Soudan ainsi que trois personnes l'accompagnant auraient été victimes d'une agression. L'incident a été suivi par plusieurs actions de représailles menés par des éléments armés venus du Soudan membres, d'après diverses sources, des Forces de soutien rapide (FSR) du général Hemmeti.

Sans lien apparent avec ces incidents, **la ville d'Am Dafock a été la cible d'une violente attaque quelques jours plus tard, le 30 juin**. Elle aurait été menée par des groupes armés centrafricains ayant trouvé refuge au Soudan voisin : le Front populaire pour la renaissance de la Centrafrique (FPRC) et le Mouvement démocratique pour le rassemblement du peuple centrafricain (MDRPC). L'attaque aurait fait un mort et trois blessés parmi les Casques bleus de la MINUSCA, une vingtaine parmi les miliciens locaux et au moins trois parmi les civils et les forces nationales². Cette attaque fait craindre une résurgence du conflit dans la zone, voire au-delà, ainsi que des difficultés accrues pour les éleveurs transhumants pour qui Am Dafock est un point de passage important entre les deux pays.

2. Près de 30 morts à Am-Dafock toujours sous contrôle des rebelles, Radio Ndeke Luka, 2 juillet 2026.

[↗ Accéder au lien](#)

NIVEAU NATIONAL



Tensions multiformes dans le Sud-Ouest du Soudan



Les mouvements des éleveurs soudanais sont affectés par d'autres formes de conflictualité. Tout d'abord, **les affrontements entre les FSR et les Forces armées soudanaises (FAS) du général Burhan se sont poursuivies**, notamment dans la zone frontalière Tchad-Soudan. En juin 2026, les FSR ont intensifié leur offensive, y compris par des frappes de drones, dans le nord-ouest du Darfour du Nord (Bir Andro, Karnoi, Umburu) afin de s'emparer des derniers bastions des FAS et de leurs alliés dans la zone. **Cette escalade a fortement perturbé les activités pastorales**, poussant de nombreux éleveurs à déplacer leurs troupeaux vers des zones plus sûres, y compris au Tchad. Le 14 juin 2026, les RSF ont également attaqué le réservoir d'Orshi, une source d'eau essentielle pour les populations pastorales et le bétail.

La résurgence des tensions entre les communautés pastorales arabes Salamat et Beni Halba se sont également traduites par des affrontements en mai-juin 2026, suite au meurtre d'un éleveur Salamat près de Kubum. Ce conflit s'inscrit dans un contentieux ancien lié aux droits fonciers coutumiers (hawakir), à l'accès aux pâturages et aux ressources en eau, aggravé par la prolifération des armes. **Un nouvel accord a été signé le 21 juin 2026** sous l'égide des RSF pour mettre fin aux combats et faciliter le retour des déplacés, mais le conflit a déjà entraîné la fermeture de routes de transhumance, de marchés ruraux et d'importantes pertes de bétail dans le Darfour du Sud et du Centre.

Tchad : De nouvelles initiatives en faveur de la gouvernance pastorale et de la cohésion sociale



De nouveaux épisodes de violences opposant agriculteurs et éleveurs ont été rapportés dans le sud et l'ouest du pays, notamment le 6 juin, dans la sous-préfecture de Kim (Mayo-Kebbi Est) et à Boudo Mandal (Tandjilé).

En parallèle, plusieurs nouvelles initiatives en faveur de la cohésion sociale ont été lancées par les autorités tchadiennes, avec l'appui de partenaires. **Le 12 mai, le ministère de l'Environnement a lancé le projet « Pastoralisme, Agroéconomie, Résilience, Concertation et Organisation pour une utilisation responsable des ressources et des solutions locales durables » (PARCOURS)**. Financé par l'UE dans le cadre du projet Natura2, et mis en œuvre par COOPI, en consortium avec deux ONG nationales (Acord Tchad et RAPS-DEVELOPPEMENT), ce projet vise à valoriser le macropaysage du Grand Écosystème fonctionnel du parc de Zakouma, de l'aire protégée de l'Aouk et du parc national de Manda. Il ambitionne de renforcer la résilience socio-économique des populations et des écosystèmes, ainsi que de renforcer la cohésion sociale entre agriculteurs et éleveurs. Le projet sera déployé entre décembre 2025 et décembre 2029 dans les provinces du Guéra, du Mandoul, du Moyen-Chari et du Salamat.

Le 25 mai, la FAO a organisé à Doba (Logone Oriental) un forum interprovincial sur la cohésion sociale et la prévention des conflits, réunissant des représentants des provinces du Mandoul, du Moyen-Chari et du Logone Oriental. Les échanges ont porté sur la gestion des conflits, les effets du changement climatique, la transhumance, la participation des

femmes aux mécanismes de prévention ainsi que la lutte contre la criminalité transfrontalière.

Le 22 juin, Concordis a lancé à Am-Timan (Salamat) une formation de six jours consacrée à l'analyse des conflits et à leur transformation en opportunités de dialogue. La session a réuni une soixantaine de participants issus des trois départements du Salamat (Aboudéïa, Haraze-Mangueigne et Bahr-Azoum). La participation des représentants de Concordis RCA, notamment du bureau de Birao (Vakaga), illustre la dimension transfrontalière de l'initiative. La formation visait à renforcer les mécanismes communautaires de prévention et de gestion des conflits, à réduire les tensions autour des espaces protégés grâce à une meilleure collaboration entre communautés et gestionnaires, et à consolider la gouvernance locale transfrontalière par le dialogue et la concertation.

Enfin, le 10 juin, la GIZ et la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) ont lancé un atelier de deux jours de validation du diagnostic national en vue de l'élaboration de l'Annexe n°12 relative à la gestion de l'eau, dans le cadre du projet Paix, Transhumance et Développement de l'Économie Pastorale autour du Lac Tchad (PETRADEP). Réunissant 45 représentants des secteurs du pastoralisme, de l'eau, de la sécurité, du développement et de la gouvernance, l'atelier avait pour objectif de restituer les résultats du diagnostic du cadre institutionnel et juridique du pastoralisme, en vue du lancement du projet début juillet 2026.



Contact :

Marion Anvoin
m.anvoin@iram-fr.org

Léa Graafland
l.graafland@iram-fr.org

Une information ou une production à
partager ou relayer dans ce bulletin?

Ecrivez-nous !

Prochains bulletins :

- octobre 2026
- janvier 2027

Bulletin réalisé sous la responsabilité de l'Iram et de GIST

iram

GIST

Financé par



Membres du Comité d'orientation



Centre for
Humanitarian
Dialogue



Ce bulletin a été produit avec le soutien de l'Union européenne. Son contenu relève de la seule responsabilité de l'Iram et de GIST et ne reflète pas nécessairement les opinions de l'Union européenne.

Les données utilisées dans le cadre de cette publication ont été partagées à titre collaboratif. Elles sont susceptibles d'être incomplètes ou imparfaitement vérifiées. Les auteurs ne sauraient garantir leur exhaustivité ni leur exactitude absolue. Les résultats, interprétations et conclusions présentés ici relèvent de la seule responsabilité de leurs auteurs.